

Partage d'Actu!

n°03 / 12 mars 2025

Le 4 mars à Carcassonne et le 6 mars à Narbonne, le Centre de gestion de l'Aude, en partenariat avec l'Urssaf Languedoc-Roussillon et la CPAM de l'Aude, a tenu une matinale dédiée à « La paye et à la DSN* »

* Déclaration sociale nominative

Cette séance d'information a été organisée à destination des élus, secrétaires généraux des communes et des établissements publics ainsi que des agents en charge de la gestion de la paye ; près de **230 personnes ont participé à cette rencontre.**



Une thématique technique et des experts pour répondre aux interrogations



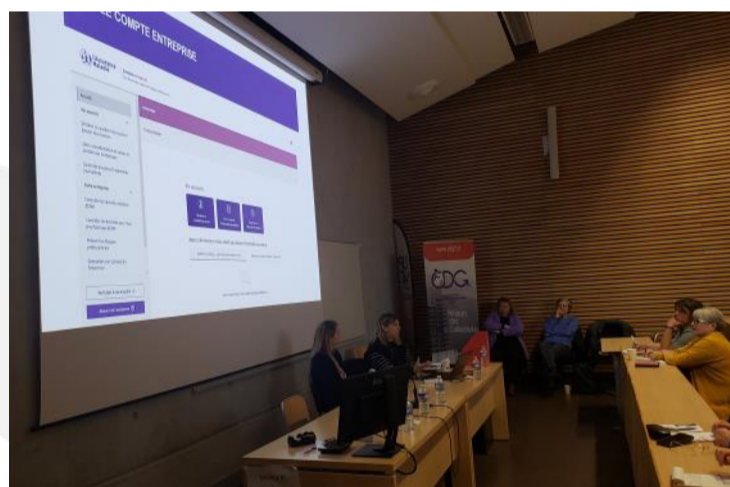
Les intervenants de l'Urssaf ont rappelé les fondamentaux de la DSN ainsi que les nécessités d'une bonne déclaration afin d'éviter les anomalies.

Les principaux type d'anomalies et leur correction ont également été abordés, et des solutions rectificatives proposées.



Matinale CDG 11 / Urssaf / CPAM « La paye et la DSN »

Puis, les intervenants de la CPAM ont, quant à eux, exposé le compte entreprise qui réunit tous les services en ligne de l'Assurance Maladie. L'accent a été mis sur la présentation et la réalisation du signalement d'évènements via la DSN.



Enfin, les experts du service Paye du CDG 11 ont traité du sujet de la subrogation et particulièrement la réintroduction des indemnités journalières sur le bulletin de paie.

L'accent a alors été mis sur la pratique mais aussi sur l'intérêt d'une telle manipulation pour l'agent ainsi que pour la collectivité.

Les contacts ont été pris entre les différents partenaires et les collectivités permettant à chacun de pouvoir aborder les situations individuelles.

Merci à nos partenaires, l'Urssaf Languedoc-Roussillon et à la CPAM de l'Aude, et à vous tous pour votre participation active et constructive qui permet ces échanges si fructueux.

Matinale à renouveler !

